

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE 2TREIZE VOYAGE ET EXPERTISE CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY FAYA VERS LA CITE GÉNIE
2000 PLUS PRÉCISÉMENT EN FACE DU PORTAIL DU CAMP
MILITAIRE, Lot 185, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE 2TREIZE VOYAGE ET EXPERTISE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :
CABINET DE CONSEIL D'ASSISTANCE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR DÉMARCHE DE VISA ET DE VOYAGES-
ACHAT VENTE ET GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER-
ACHAT, VENTE, GESTION ET LOCATION D'ENGIN AUTOMOBILE, COMMUNICATION DIGITALE ET IMPRIMERIE NUMÉRIQUE-

• TRANSIT ET FRET AÉRIEN-MARITIME
• SERVICE DE CHANGE DE DEVIS ET MONNAIE
• SERVICES DE RESTAURATION RAPIDE ET DE LIVRAISON

• ÉVÉNEMENTIEL DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY FAYA VERS LA CITE GÉNIE 2000 PLUS PRÉCISÉMENT EN FACE DU PORTAIL DU CAMP MILITAIRE, Lot 185, Ilot 26

Dirigeant(s) M KABLAN DJANGO ANOH EMERIQUE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04628 du 23/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25353/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

